

Inscription pour l'année scolaire 2026-2027

Voici comment vous devez procéder pour inscrire votre enfant :

1 Les parents qui désirent inscrire leur enfant à ce programme doivent **obligatoirement** assister en présentiel à une soirée d'information qui aura lieu le **lundi 2 février 2026, à 18h30**, à l'école Le Sentier.

2 Au terme de cette rencontre, un code d'accès vous sera fourni. Ce code vous permettra d'accéder au formulaire en ligne du programme alternatif de l'école Le Sentier. Vous aurez également à participer à une seconde rencontre en dyade.

3 Vous pourrez par la suite remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site internet du CSSMI. Ce formulaire doit être reçu au plus tard le **jeudi 19 février 9h00**.

Important : pour effectuer toute demande d'inscription à un programme particulier, **le parent doit avoir, au préalable, procédé à la réinscription de l'enfant au CSSMI pour l'année scolaire 2025-2026. Si l'élève ne fréquente pas déjà une école primaire du CSSMI ou pour une première inscription à l'école, le parent doit présenter pour l'enfant une demande d'admission en ligne sur le site CSSMI et obtenir son no de fiche.**

Pour tous les détails sur le programme et les dates importantes, visitez le sentier.cssmi.qc.ca

RENCONTRE D'INFORMATION
OBLIGATOIRE, VOIR NOTRE SITE
INTERNET POUR PLUS D'INFOS:
sentier.cssmi.qc.ca

Lundi 2 février 2026 à 18h30
(sans inscription préalable)

École Le Sentier
287, chemin Grande-Côte, Boisbriand
J7G 2L2 | 450 433-5515


Écoles de quartier desservies par
notre école :

De la Renaissance
Fontainebleau - St-Pierre
Du Trait d'Union - Terre-Soleil
Le Tandem - Marie-Soleil-Tougas
Alpha - Du Ruisselet - Le Carrefour
Le Tournesol - Jeunes du monde
Le Rucher - De l'Espace-Couleurs
et toutes les écoles de Boisbriand



Tél.: 450-433-5515

Télec.: 450-433-5536

 @EcoleAlternativeLeSentier
sentier.cssmi.qc.ca



École alternative
Le Sentier



INSCRIPTION 2026

Pour tous les détails sur le programme et les dates importantes, visitez le

sentier.cssmi.qc.ca

RÉPAQ
Réseau des
écoles publiques
alternatives
du Québec

COÉDUCATION

L'implication des parents auprès de tous les enfants en classe et dans l'école est **essentielle dans notre projet éducatif**. Elle favorise la réussite des élèves et permet au parent de s'impliquer dans le cheminement scolaire de son enfant, de prendre conscience des ses forces et défis et de le voir fonctionner en société.

Au moins 3 heures de coéducation-implication obligatoires sont requises par mois.

ORGANISATION

Groupes multi-âges par cycles :

PRÉSCOLAIRE

3^e - 4^e ANNÉE

1^{re} - 2^e ANNÉE

5^e - 6^e ANNÉE

Ceci afin de permettre de développer l'**entraide et la solidarité** entre enfants d'âges différents et assurer une continuité en ayant, lorsque c'est possible, **le/la même titulaire pendant 2 ans.**

PÉDAGOGIE

L'enfant, en choisissant ses projets personnels ou en participant à des projets thématiques, **apprend à se connaître, à développer ses forces, à identifier ses défis.** Les projets permettent le transfert des connaissances

par l'**intégration des matières.** Pour faire de la place aux projets, les cours sont donnés dans un **horaire condensé** et des moments sont prévus pour l'**apprentissage autonome via les travaux personnels.**

CONDITIONS GAGNANTES

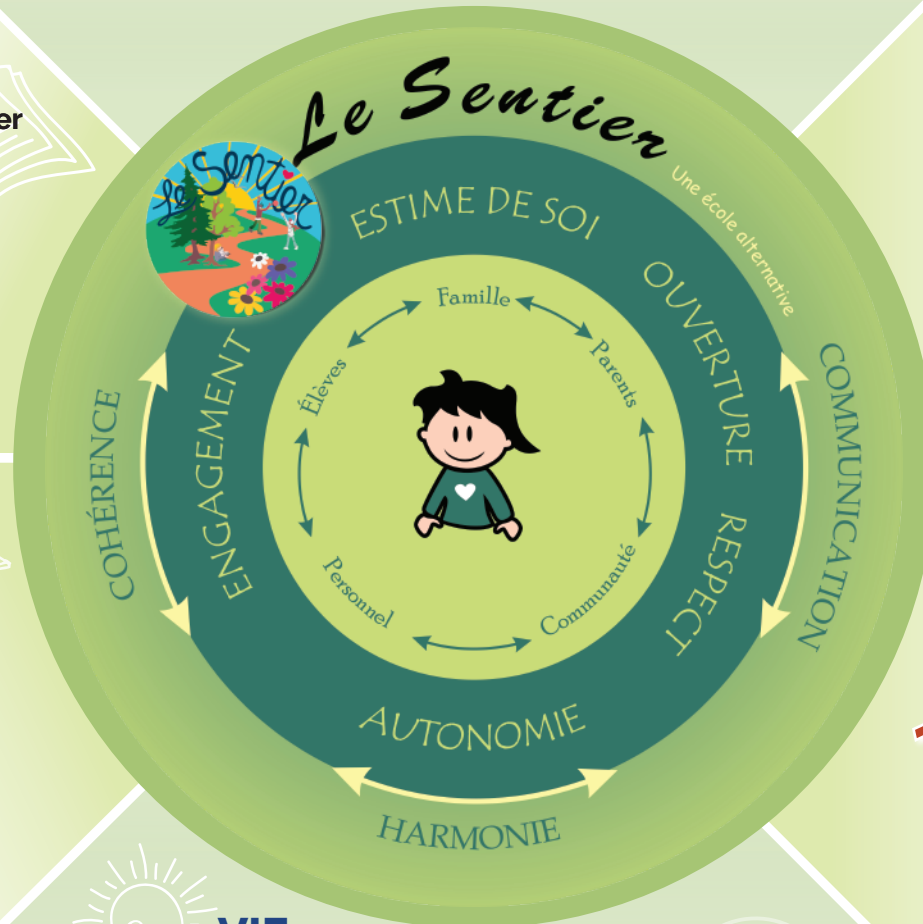
pour être heureux au Sentier

PARENT

- 1. Être disponible pour faire les 3 heures minimum de coéducation-implication tous les mois et assister à toutes les réunions obligatoires**
- 2. Être disponible pour le suivi des apprentissages et des projets à la maison.** Apprécier le travail collaboratif (*enseignante, parents, élèves, professionnelles*).

ENFANT

- 1. Faire preuve d'autonomie pour apprendre à travers les projets personnels et thématiques, les activités communautaires, le travail personnel et les activités d'âges multiples.**
- 2. Avoir une bonne capacité d'adaptation** étant donné les nombreux adultes présents et la variété des activités.



VIE COMMUNAUTAIRE

Celle-ci s'actualise par le **conseil des élèves** formé par des représentants pour chaque classe, par la présence du **conseil de coopération** dans tous les groupes, par diverses activités

favorisant la coopération, par une **plénière bimensuelle** et des moments d'âges multiples (*tutorat entre grands et petits, activités-école incluant les parents...*).